

EVERGNICOURT

21 février 2022
20h00

PRESENTS

L'an deux mille vingt-deux, le 21 février à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M.CAVEL Olivier, Maire.

Présents :

CAVEL Oliver	X	FOUCHART Sandrine	X
FOURNIER Laurent	X	LAHEMADE Mathieu	X
LAMBOT Nicolas	X	GABALLO Sylvain	X
CHIGNOLA Jérôme	X	DUFOUR Alexandre	X
DURAND Marion	X		
TREMLET Ingrid	X		
PICAULT Delphine	X		
LAFOND Séverine	X		

Madame LAFOND Séverine, Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Délibération CLECT
2. Délibération Permanence Gendarmerie
3. Délibération Loyers locataires
4. Demande de subventions
5. Divers

1. Délibération n° - CLECT

Commission locale des charges transférées.
77 518 € en 2021 / 71 407 € en 2022

Baisse pour 2022 relative aux services communs (transfert de Francine DESSANLIS).

Vote de la délibération :

Vote pour : 12 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés :

2. Délibération n° - Loyer Maison Mme SANTI

Le loyer de Mme SANTI pourrait être augmenté de 9€ sans procédure particulière. Actuellement le loyer est de 158,01€. Dans l'hypothèse où le conseil déciderait d'augmenter au-delà des 9€ un dossier particulier doit être fait. O.CAVEL s'occupe de voir ce qu'il est possible de faire.

Report de la délibération

3. Projet de subventions à verser pour 2022

Associations	Rappel Montant 2021	Montant 2022
EVER FITNESS	500 €	
TENNIS DE TABLE	350 €	
VELO – CYCLO CLUB	250 €	
USEP (association sportive)	150 €	
ANCIENS COMBATTANTS	100 €	
ADMR (demande reçue)	100 €	
COOPERATION SCOLAIRE EVER	400 + 3 200 € 3200 € à verser si maintien du voyage	
HARMONIE GUIGNICOURT	150 €	
ACPG VEUVES	100 €	
COMITE DES FETES EVERGNICOURT	1 300 €	
PANIER SOLIDAIRE (demande reçue)	-	
RESTO DU CŒUR (demande reçue)	-	
PREVENTION ROUTIERE	-	
TOTAL	6 600 €	



4. Permanence Gendarmerie

La gendarmerie propose une permanence pour être proche de la population.

5. Divers

- Présentation Vensolair
- Permanences élections présidentielles (10 et 24 avril 2022) et législatives (12 et 19 juin 2022)
- Loyer de Mme CLOUET – les impayés perdurent. J.CHIGNOLA et M.DURANT recevront cette dernière pour échanger à ce sujet.
- Les fleurs ont été commandées pour l'embellissement du village et de l'école
- Subvention des classes isolées. Un bureau de contrôle doit vérifier le travail de l'entreprise qui a réalisé les travaux.
- Travaux SIDEN-SIAN NOREADE – AEP en 2023 rue Léo Lagrange, rue de l'église....rue des tilleurs pour 740 K€. 2^e tranche : rue d'Avaux, rue de la Butte...930 K€
- Ruissellement 1 rue de Villers / Impasse de l'Aqueduc – O.CAVEL a rencontré la société OISEAISNE.
-

**Date du prochain conseil municipal :
31 mars 2022 à 20h00**